



COORDINATION POUR L'ÉDUCATION A LA NON-VIOLENCE ET A LA PAIX

Apprentissage des règles : Fiche n°4 **Paroles et sanctions**

Objectifs : - Aider des élèves à reconnaître leurs erreurs, à devenir responsables de leurs actes, à se réconcilier avec les adultes du collège, à comprendre la nécessité de la loi et du règlement intérieur.
- Aider des élèves à se faire reconnaître autrement que par un comportement perturbé, à trouver du sens à leur présence au collège qui peut devenir un lieu d'aide, d'écoute, de plaisir, et d'apprentissage.

Mots-clés : règles – sanction – solidarité internationale – projet d'école - parole libre

Type de fiche : Outil

Niveau scolaire : collège

Durée : Durée de la sanction 2 h

Nombre de séances : régulier

Matériel : aucun

Référence :

- Cette fiche a été réalisée à partir de l'interview de Madame Régine Gaudry, professeur de technologie au collège Georges Brassens de Persan (95)
- Ce témoignage a été publié dans *La lettre Eduquer à la non-violence et à la paix n°7* sur « La sanction ».

• Origine du projet

Le collège Georges Brassens de Persan est situé au nord du Val d'Oise, en Zone d'Education Prioritaire. Quand l'idée du projet « Parole et sanction » est née, en mai 1998, le collège comptait alors plus de mille élèves et depuis plusieurs années le personnel de l'établissement demandait la partition du collège pour le ramener à une taille plus viable. C'est maintenant chose faite depuis un an et le collège compte aujourd'hui 660 élèves.

En 1998, une réunion avait eu lieu à la demande des professeurs, conscients que la multiplication des punitions ne suffisait plus à créer un climat propice au travail scolaire. La répétition des sanctions était sans effet sur certains élèves et le plus souvent ils étaient incapables de faire le travail demandé durant les heures de retenue ou en devoirs supplémentaires. « Quand nous nous sommes réunis en mai, il y avait des élèves qui



COORDINATION POUR L'ÉDUCATION A LA NON-VIOLENCE ET A LA PAIX

étaient punis pour tous les mercredis suivants jusqu'à la fin de l'année. »

Le problème était posé et les esprits ont pu y repenser par la suite. La réflexion mûrit jusqu'à la naissance de l'idée de ce projet dont madame Gaudry fut l'une des initiatrices. Elle avait lu avec beaucoup d'intérêt le livre de Bernard Chabot, Elisabeth Bautier et Yves Rochex, *Ecole et savoir dans les banlieues et ailleurs* (éd. Armand Colin, 1992) et compris comment certains gamins ont de tels problèmes pour se situer qu'ils ne peuvent pas passer aux apprentissages de l'école. L'équipe d'adultes (professeurs, CPE, aides-éducateurs) qui s'est mobilisée a baptisé ce projet : « Parole et sanction ». Elle a été aidée pour sa mise en oeuvre par la Mission Innovation Pédagogique de l'Académie de Versailles.

- Cadre général de la sanction

Chaque semaine, huit élèves avec des difficultés de comportement et ayant enfreint les règles de vie dans le collège sont « invités » à se réunir le mercredi avec un-e professeur-e et un-e surveillant-e. Les séances ont lieu l'après-midi, hors du temps scolaire et durent deux heures. Le lieu de réunion est une salle habituellement réservée aux enseignants où les tables sont disposées en cercle. « Nous avons commencé avec 15 élèves, mais c'était beaucoup trop et les psychosociologues de la Mission de Valorisation de l'innovation pédagogique nous avaient suggéré de limiter l'effectif à 8 élèves ». Une semaine sont accueillis des élèves de sixième et de cinquième et la semaine suivante des élèves de quatrième et de troisième. C'est le CPE qui envoie les élèves lorsqu'il juge que cela peut leur être utile. Les raisons de la sanction ont souvent pour motifs divers : retards systématiques, insolence, relations difficiles avec les surveillants, bagarres, etc.

- Donner du sens à la sanction

« Pour commencer, nous leur donnons du papier et nous leur demandons d'écrire les raisons de leur présence. Nous ne les connaissons que très succinctement par un bref mot provenant du service de la vie scolaire. » Ces raisons sont ensuite évoquées avec eux et l'adulte-animateur écoute, interroge, guide la réflexion sans jamais juger. Il donne aussi son avis et, au besoin, rétablit la vérité par rapport à la loi, au règlement intérieur, aux autres. Il s'agit d'aider les enfants-adolescents à reconnaître l'exactitude des faits à l'origine de la sanction et d'en accepter la responsabilité. « C'est un moment parfois difficile. Ils ne savent souvent pas pourquoi ils sont là et il faut parfois une demi-heure, voire davantage, pour que certains élèves admettent et reconnaissent les faits. »

- Un temps de paroles

Pendant les deux heures qui suivent, un travail de réflexion et d'expression est proposé aux élèves. Ce temps aboutira à une production de la part du groupe, des textes, des dessins, des poèmes, une affiche, etc. qui pourra être exposée au CDI. Les thèmes



COORDINATION POUR L'ÉDUCATION A LA NON-VIOLENCE ET A LA PAIX

choisis permettent de ramener à **une école qui prenne du sens**. Ils favorisent la communication, incitent les participants à s'exprimer sur leurs difficultés scolaires, sociales ou relationnelles. Le professeur devient animateur, se mettant en retrait pour écouter, favoriser l'expression, donner de la valeur à la parole des adolescents. Voir en annexe 1 des exemples de thèmes abordés pendant ce temps de « paroles et sanction ».

- Encadrement

Un bilan de chaque séance est fait dans le « cahier du projet » qui sert également à inscrire les élèves sanctionnés. L'équipe se compose de 5 ou 6 adultes qui se répartissent sur toute l'année l'accompagnement des élèves « invités ». Il y a aussi la présence d'une surveillante (avant c'était un aide-éducateur). Les élèves sanctionnés sont donc toujours en présence de deux adultes.

Chacun imagine sa propre méthode. Certains préfèrent travailler à partir de documents apportés, de questionnaires, d'une vidéo. « Personnellement, je préfère leur demander d'écrire un texte. Je fais écrire d'abord, ce qui permet un temps de réflexion, et on discute après. Les adultes présents prennent le temps de parler avec eux. La règle, c'est la liberté de parole, sans jugement, à condition qu'elle soit respectueuse. » Au cours de ces séances, la communication est réelle car les adultes et les élèves disposent d'un laps de temps suffisant. La confiance s'établit et on s'exprime sur ce qu'on éprouve, ses révoltes, ses plaisirs, ses interrogations, etc. C'est un moment de libre échange dans le respect de tous. La parole de l'un vaut la parole de l'autre pourvu qu'elle soit sincère et authentique.

Une réunion de concertation entre les adultes impliqués dans le projet a lieu régulièrement. Les professeurs sont rémunérés au tarif des heures de suppléances effectives. « Je tiens à ce qu'il y ait une reconnaissance financière pour le travail d'accompagnement que nous faisons. »

« Les psychosociologues de la Mission Valorisation des innovations pédagogiques, à l'origine, nous avaient conseillé de réserver un temps de réparation pour « la faute » qui a entraîné la sanction. On a essayé de le faire systématiquement mais on s'est aperçu que cela parasitait souvent le travail de parole et de prise de conscience que nous voulions développer avec les élèves. On ne l'a plus fait que lorsqu'il y avait eu acte de violence physique sur une autre personne. »

- Un bilan provisoire

« Pour moi, j'en tire un bilan très positif. J'ai beaucoup appris d'eux. Cela m'a donné un autre regard sur les adolescents et cela m'a aidé à dialoguer avec eux en acceptant leurs mots. Après une telle séance, il y a une forme de respect qui s'installe durablement à notre égard, mais ce que nous voulons c'est qu'ils respectent tout le monde. Certains élèves demandent à revenir participer à d'autres séances même sans être sanctionnés. »

Il y a bien sanction par privation de liberté durant un mercredi après-midi, mais il ne s'agit pas d'une sanction humiliante. Elle aide les jeunes à se réconcilier avec l'école et à



COORDINATION POUR L'ÉDUCATION A LA NON-VIOLENCE ET A LA PAIX

les faire progresser dans la connaissance des règles du vivre ensemble.

Bien sûr ce ne sont que 8 élèves seulement qui peuvent bénéficier de cette action chaque semaine de l'année scolaire. C'est peu par rapport au nombre d'élèves que compte le collège Georges Brassens. Le système traditionnel des colles, travaux d'intérêts généraux, commissions de disciplines ou conseils de discipline fonctionne donc toujours.

Cependant ces quelques heures de sanction sont de véritables heures d'éducation à la non-violence et à la paix. Elles permettent d'aider les élèves à reconnaître leurs erreurs, à devenir responsables de leurs actes, à se réconcilier avec les adultes du collège, à comprendre la nécessité de la loi et du règlement intérieur, à se faire reconnaître autrement que par un comportement perturbé, à trouver du sens à leur présence au collège qui peut devenir un lieu d'aide, d'écoute, de plaisir, et d'apprentissage.



COORDINATION POUR L'ÉDUCATION A LA NON-VIOLENCE ET A LA PAIX

Annexe 1 : Une liste de thèmes qui ont été abordés

« L'image de soi » : l'animatrice apporte des revues et demande aux élèves de réaliser leur propre portrait en découpant des images dans ces revues et en faisant des collages. Puis, la tâche accomplie, elle les invite à commenter le résultat.

« Le lien collectif » : l'expression porte sur ce qui nous lie aux autres avec la question sous-jacente : « jusqu'où peut-on accepter de faire partie d'un groupe ? »

« Les lieux du savoir » : un professeur leur demande d'écrire un texte : « La mémoire d'une salle de classe » Une salle de classe raconte ce qu'elle a vu. Mais l'école n'est pas le seul lieu où l'on apprend...

« La réussite » : nous essayons de leur faire définir ce qu'ils entendent par là. Il y a quelques les réponses étaient "une belle maison et une grosse voiture, etc." Curieusement les adolescents d'aujourd'hui nous disent « on a tout » Il y a trois choses qui leur suffisent, à savoir, un MP3, un téléphone mobile et la permission de sortir.

« Analyse transactionnelle » : on leur propose une situation comme par exemple « Tu veux un scooter. » et on leur demande « Ecris ta réaction si tu étais un enfant, puis ta réaction si tu étais un responsable financier, et enfin ta réaction si tu étais un adulte »

« Se situer dans le temps » : on propose de réaliser une grande frise : l'élève se situe au milieu et cette frise représente le déroulement du temps pour lui. Il y a ce qui s'est passé, aujourd'hui et l'avenir. Ils arrivent facilement à parler de leur « aujourd'hui », mais souvent ils savent peu de chose de leur passé, de leurs grands-parents et on s'aperçoit qu'ils parlent peu avec leurs parents. On travaille alors sur leurs souvenirs surtout quand ils ont eu l'occasion de retourner dans le pays de leurs parents ou de leurs grands-parents. Ils ont également beaucoup de mal à se projeter dans l'avenir. Ils ont souvent peu de besoins et l'idée de travailler pour « gagner sa vie » n'est pas une idée très claire pour eux.

« Les attentes des parents, des élèves, des professeurs » : « J'avais préparé des dessins de personnages représentant ces trois catégories avec des bulles qu'il fallait remplir » chaque personnage exprimait ses attentes vis-à-vis des deux autres. C'est ainsi par exemple que les parents attendent que les professeurs fassent travailler les élèves, qu'ils soient sévères. Les élèves attendent des professeurs le respect et qu'ils mettent un cadre. « Un professeur qui ne cadre pas, on marche dessus » dit un élève. Les élèves acceptent tout à fait la nécessité des sanctions.

« Le langage, les insultes » : le ton qu'on emploie, les quiproquos. L'expression « vous verrez à la fin de l'année » peut être perçue comme une menace ou la promesse de mieux faire selon le ton employé. Un jour un élève avait dit « Elle est



COORDINATION POUR L'ÉDUCATION A LA NON-VIOLENCE ET A LA PAIX

chaude la prof » Cela avait provoqué un véritable scandale à cause de l'interprétation à caractère sexuel qui était faite de cette expression. L'élève avait beaucoup de mal à expliquer que ce n'était pas de cela qu'il s'agissait et au bout d'un long moment quelqu'un finit par comprendre qu'il voulait dire « Elle est très énervée la prof » Il y a des doubles sens qui sont sources de malentendus parfois très fâcheux. Pour comprendre le fait que dire la même chose en étant calme ou en étant agressif donne des résultats différents, on propose aux élèves des jeux de rôle.

« Les relations adultes- élèves » : c'est une séance qui est préparée avec les surveillant-e-s qui viennent ensuite participer à la séance.

« Ca sert à quoi l'école ? » : la question qui leur est posée c'est « que font les enfants quand ils ne vont pas à l'école ? » et la réflexion débouche sur le travail des enfants.

« La solidarité » : ce thème, mené avec un collègue de SEGPA, a débouché sur une participation au nettoyage de printemps ou sur une action pour les restos du cœur.

« Grandir » : on part de la question « Qu'est-ce qui change dans le corps ? » On s'aperçoit qu'il y a des tabous très grands au niveau du langage. Autant pour les insultes ils peuvent sortir les mots les plus crus autant il y a une grande inhibition à nommer certaines parties de son corps. Une fille était incapable de dire « mes hanches » Leur développement intellectuel est également évoqué.

« L'adolescence en poésie » : on leur a demandé d'écrire une poésie qui sera ensuite lue à haute voix par l'adulte-animateur. Tous les poèmes parfois très griffonnés sont mis au propre sur ordinateur, tirés sur imprimante et reliés. Avec l'accord des auteurs, les poèmes sont lus lors de réunions dans le collège. « Un élève en refus scolaire, lors d'une telle séance a pu réfléchir à son malaise, l'exprimer dans un poème qui fut dit par un adulte, le voir relié avec ceux de ses camarades pour une publication à usage interne et en être fier. Son comportement ultérieur fut considérablement amélioré. »